

 <p>CHS DE LA SAVOIE Service DRH</p>	<p align="center">AVIS DE VACANCE DE POSTE</p> <p align="center">Diffusé le 23/07/2024</p>	<p align="center">Pôle de Psychiatrie Générale</p> <p align="center">Aix Les Bains - Tarentaise</p>
--	---	---

Grade : Infirmier

Temps de travail : à 100 %

Service d'affectation : TARENDAISE

Lieu d'intervention : CMP CATTTP Albertville

Poste à pourvoir à compter du : 1^{er} septembre 2024

Présentation des structures en responsabilité

CMP/CATTTP d'Albertville : La structure est ouverte à tout public majeur et dessert un bassin de population urbain et de canton. Elle a pour mission l'accueil, le diagnostic et l'orientation des patients. Ceux –ci sont pris en charge et suivis par une équipe pluridisciplinaire médicale et paramédicale.

Relations professionnelles

Liens hiérarchiques :

- Cadre de santé des unités fonctionnelles CMP CATTTP
- Cadre supérieur de santé du service
- Directrice, Coordinatrice générale des soins

Liens fonctionnels :

- Médecins Responsables des structures
- Directions fonctionnelles
- Réseaux partenariaux extérieurs à l'établissement

Missions

- L'infirmier analyse, organise, réalise les soins infirmiers et les évalue. Il contribue au recueil de données cliniques et épidémiologiques et participe à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.
- Il est particulièrement en lien avec l'unité d'hospitalisation Belledonne et contribue à la fluidité et à la continuité des soins
- Il exerce son activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, dans le respect de la vie et de la personne humaine. Il respecte la dignité et l'intimité du patient et de sa famille.

Les activités

- Organiser et réaliser des entretiens infirmiers d'accueil et d'orientation, de suivi et de soutien.
- Identifier les situations de crise et élaborer des réponses adaptées, concertées en équipe pluridisciplinaire.
- Analyser les informations recueillies, partager ses compétences, intervenir lors de situations d'urgence et assurer les transmissions écrites et orales aux professionnels concernés.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.

- Participer aux entretiens médicaux, aux réunions cliniques, synthèse pluri-professionnelles, à l'élaboration des projets de soins personnalisés des patients.
- Réaliser les soins infirmiers sur prescription médicale et relevant du rôle propre.
- Mettre en œuvre les traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales
- Participer à l'éducation thérapeutique des patients, aux activités de resocialisation, de réhabilitation et d'ouverture sur la cité (démarches d'accompagnement, GEM, associations, manifestations culturelles)
- Travailler en réseau avec les différents partenaires (médecins libéraux, travailleurs sociaux, associations ...)
- Participer à l'accueil, à l'accompagnement et à la formation des étudiants en soins infirmiers.

Compétences et savoir-faire

1. Compétences techniques

- Identifier les besoins de la personne et accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
Réaliser les soins infirmiers conformément au décret de compétences de l'infirmier.
- Repérer les signes cliniques propres à chaque pathologie mentale.
- Analyser/Évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence.
- Poser un diagnostic infirmier.
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence.
- Conduire un entretien infirmier.
- Identifier les besoins de la personne et d'assurer un accompagnement individuel du patient.
- Intégrer dans les soins infirmiers le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle.
- Utiliser les outils informatiques, bureautiques et les différents logiciels nécessaires à l'activité.
- Administrer les médicaments dans le respect des prescriptions et en (re)calculant au besoin pour adapter les posologies.
- Planifier les rendez-vous avec les professionnels concernés.
- Utiliser et de gérer le volet infirmier du dossier patient informatisé.
- Rassembler les informations pertinentes afin de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations inscrites dans le dossier patient.
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins.
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence.
- Respecter les règles de confidentialité des informations concernant le patient.
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation.
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques.

2. Compétences Organisationnelles

- Prioriser ses activités en fonction des délais à respecter et des urgences.
- Mettre en œuvre, en étant autonome, les actions appropriées et les évaluer.
- Élaborer, avec la participation des membres de l'équipe soignante, des protocoles de soins infirmiers relevant de son initiative.
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes relatives à son domaine de compétence.

3. Compétences relationnelles

- Communiquer avec les patients et les autres usagers en écoutant leur demande et en leur répondant avec discernement.
- Échanger les informations utiles au sein du service en les priorisant en fonction de leur importance.

- Conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient.
- Organiser et coordonner des interventions soignantes.

4. Compétences d'adaptation

- Actualiser ses connaissances face aux évolutions législatives et réglementaires.
- Prendre en compte les évolutions informatiques et logicielles.
- Solliciter l'aide de ses collègues ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas de difficulté.
- S'adapter à l'évolution de son métier et du service en s'inscrivant dans un processus de formations spécifiques à l'exercice en psychiatrie.
- Faire preuve de discernement en intervenant dans les limites de ses fonctions.
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence.

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation et un curriculum vitae (sous couvert de l'encadrement pour les agents de l'établissement) constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des ressources humaines avant le 24 août 2024

Renseignements

Auprès de :

- Madame NEMITZ, Cadre Supérieur de Santé, au 04.79.60.30.25.
- Madame Véronique MESTAS VIDART, Cadre de Santé, au 07 87 21 57 64